

LES GRANDS TYPES DE PAYSAGES

Introduction / Rappel sur le paysage

Les programmes insistent fortement sur la notion de paysage : il s'agit de faire découvrir aux enfants une France où les paysages sont en constante évolution ; une France « *caractérisée par une diversité de paysages qui s'accompagne de la part des Français d'un sentiment profond de l'unité de leur pays, fruit d'une longue histoire* », etc. Aussi est-il nécessaire de revenir brièvement sur cette notion.

Le dictionnaire donne une définition simple du paysage. Il est une étendue de pays qui s'offre à la vue. C'est un support utile pour les géographes (et les élèves) qui peuvent, grâce à lui, mieux comprendre l'espace et la manière dont il est organisé par les hommes et les sociétés. Paul Claval rappelle fort justement que les paysages doivent être conçus comme des formes d'expression des sociétés. C'est pourquoi

l'interprétation des paysages ne s'arrête pas à la manière dont ils sont lus par ceux qui les habitent ou les visitent aujourd'hui. Elle repose sur l'analyse des décisions qui les ont modelés. Les paysages n'ont pas été construits à l'aveuglette. Chaque choix fait pour délimiter des parcelles, ouvrir une voie ou ériger un bâtiment, traduit des projets et résulte de spéculations sur l'avenir. La prise en considération des plans utilisés par ceux qui ont modelé l'environnement est indispensable à la compréhension des paysages. (Paul Claval, « Les Géographes, le paysage et la modernisation », Actes du colloque de l'Union géographique internationale à Séoul, 2000)

Le paysage est donc une expression combinant l'ordre de la nature et celui de la société. Il subit ainsi des mutations et des transformations constantes plus ou moins régulières et prononcées. Il est le témoignage du temps qui passe. Le rôle de l'histoire est essentiel pour la compréhension du paysage et les programmes de l'école primaire insistent pour qu'il soit mis en perspective.

Comment s'y prendre concrètement pour analyser une représentation paysagère, et quels objectifs fixer à une telle étude ? Une réponse possible vient des documents d'accompagnement du programme de géographie de la classe de sixième :

L'étude des paysages doit, à partir d'une description d'image, aboutir à faire comprendre aux élèves l'interaction qui s'opère entre un milieu physique, son exploitation biologique et l'action de l'homme qui se manifeste tant dans les traces historiques laissées par les sociétés du passé que par les préoccupations économiques et les valeurs sociales du présent.

Cela signifie concrètement que, pour chaque type de paysage, il est nécessaire de s'entraîner à analyser et

à repérer et classer les éléments naturels (relief, hydrographie, végétation) et les éléments sociaux (habitat, utilisation du sol, nature de l'activité, communications...), à décrire et schématiser les différentes unités paysagères observables (plaine cultivée, usines et voies de communication, maisons en lotissement...), puis [à] expliquer le paysage à l'aide d'éléments extérieurs et [à] passer de l'image à sa schématisation, par exemple en réalisant un croquis d'interprétation. Ces analyses s'appuient sur des images diverses choisies en fonction du champ à étudier : images fixes pour la lecture précise du paysage choisi, vues aériennes obliques et verticales pour l'inscrire dans une portion d'espace plus vaste, images vidéo pour recouper les champs de vision et saisir plusieurs facettes d'un paysage. Elles s'appuient aussi sur un jeu de cartes à différentes échelles.

Il est enfin possible d'utiliser, précise le même texte, un corpus complémentaire de documents (autres images, textes, graphiques) en prenant soin cependant d'éviter tout éparpillement.

1. La variété des paysages français repose sur les singularités du territoire français

(Cf. cours sur la diversité des régions françaises)

Sans exagérer le rôle des facteurs topographiques et climatiques, il est indéniable que ceux-ci sont à l'origine de la répartition des foyers de peuplement et de la création de nombreux paysages.

En fonction de la dominante du critère naturel ou humain, il est possible de dégager quelques grandes catégories de paysages (cf. tableau 1). Bien évidemment, les deux aspects sont indissociables. Un paysage touristique, par exemple, repose automatiquement sur un support naturel.

Tableau 1. Grandes catégories de paysages en fonction de la dominance du critère naturel ou du critère anthropique

<i>Critère naturel dominant</i>	<i>Type de paysage</i>
Le climat et la végétation	Paysages forestier, de garrigues, maquis, landes, etc.
Le relief	Paysages de montagne, de plaine, littoral, etc.
L'hydrographie	Paysages lacustre, maritime, fluvial, etc.
<i>Critère anthropique dominant</i>	<i>Type de paysage</i>
Urbanité	Paysage de banlieue, centre-ville, zone commerciale, etc.
Ruralité	Paysage de bocage, openfield, paysage viticole, etc.
Industrie	Paysage de friche industrielle, technopôle, etc.
Tertiaire	Paysages touristique, commercial, etc.

Plusieurs générations de paysages cohabitent et leur identification est fondamentale car elle permet de comprendre quelles ont été les grandes mutations et les adaptations des sociétés face à leur milieu. Le rôle de l'histoire est donc essentiel dans l'appréhension d'un paysage.

Ainsi, François Béguin précise :

Tout paysage livre non seulement des indices permettant d'identifier un état actuel de l'occupation du sol et un substratum naturel, mais encore il conserve la trace de systèmes depuis longtemps abandonnés : ruines de bâtiments, chemins délaissés, vestiges de cultures éteintes, traces correspondant à de vieux découpages parcellaires ou à des voies de chemin de fer désaffectées... Le paysage devient par là même une sorte de mémoire où s'enregistre et se totalise l'histoire des visées successives de l'homme sur la terre, un enchevêtrement de strates où les formes correspondant aux périodes les plus récentes n'effacent pas forcément le témoignage d'anciens épisodes. (François Béguin, *Le Paysage*, Flammarion, 1995)

La grande variété de paysages que vantent les programmes du primaire est la conséquence de cette adaptation perpétuelle.

2. Les paysages urbains prédominant

La France est avant tout urbaine : plus de 80 % des Français vivent en ville. La multiplication des fonctions urbaines a entraîné le développement de paysages particuliers. Ces paysages sont aujourd'hui dominants sur l'ensemble du territoire national tant ils se développent et pénètrent dans les parties de plus en plus vastes du territoire rural.

Les programmes insistent sur trois grands paysages urbains : le centre, la banlieue et la ville nouvelle. Ce découpage permet effectivement de répondre aux grandes tendances des recompositions paysagères et urbaines. Les centres sont en pleine évolution, entre abandon des populations et réappropriation par le tertiaire ; les banlieues sont les réponses des villes à l'expansion démographique et économique du pays ; la ville nouvelle ouvre dans le monde rural de nouveaux fronts d'urbanisation contrôlés.

L'intitulé du programme est étonnant. La ville étant très souvent le lieu du développement industriel, on comprend mal pourquoi l'étude des paysages industriels est dissociée de l'étude des paysages urbains. Faut-il comprendre, à la lecture du programme, que les paysages ruraux et les paysages industriels sont confrontés à « quelques problèmes actuels » qui méritent d'être étudiés, mais pas les paysages urbains ?

Le nombre et la ville

La question de la définition statistique de la ville a toujours posé problème. À partir de quel seuil numérique peut-on parler de ville ? La réponse évolue dans l'espace et dans le temps. Il faut 50 000 habitants pour faire une ville en Chine, mais 300 en Islande (Maryse Fabriès-Verfaillie et Pierre Stragiotti, *La France des villes*, Paris, Bréal, 2000, p. 19). Une ville de 10 000 habitants était une grande ville au Moyen Âge, mais une petite aujourd'hui.

À partir du XIX^e siècle, on a considéré en France qu'une ville était une commune d'au moins 2 000 habitants. La notion fut précisée par l'INSEE en 1954, avec la définition des unités urbaines. Une agglomération étant un groupe d'habitations contiguës ou éloignées de moins de 200 m, toute agglomération d'au moins 2 000 habitants devint une unité urbaine. Suivirent alors les Zones de peuplement industriel et urbain (ZPIU) en 1962, et les Aires urbaines en 1996.

L'INSEE a ainsi élaboré une nouvelle nomenclature spatiale : le zonage en aires urbaines qui est défini dans le document « Pôles urbains et périurbanisation. Le zonage en aires urbaines », *INSEE Première*, n° 516, avril 1997 (www.insee.fr/FR/FFC/DOCS_FFC/ip516a.pdf).

Il apparaît qu'

une unité urbaine est un ensemble d'une ou de plusieurs communes dont le territoire est partiellement ou totalement couvert par une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants. Dans cette zone bâtie, les constructions sont séparées de leurs voisines de moins de 200 mètres. Les communes rurales sont celles qui n'appartiennent pas à une unité urbaine.

Un pôle urbain est alors défini comme : « une unité urbaine offrant 5 000 emplois ou plus et n'appartenant pas à la couronne périurbaine d'un autre pôle urbain ».

L'aire urbaine est pour sa part

un ensemble de communes d'un seul tenant et sans enclaves, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Cette nouvelle nomenclature a ceci de particulier que, désormais, ce n'est plus le critère de population qui est pris en compte, mais celui de l'emploi et des déplacements de population dans le cadre des migrations pendulaires. On est ainsi passé d'une définition purement statistique à une acception plus proche du vécu quotidien de la population.

Des paysages urbains en constante évolution

De nombreux acteurs (familles, entreprises, institutions politiques) modèlent la ville en fonction de stratégies qui leur sont propres. Ils structurent la ville d'espaces singuliers et façonnent des paysages urbains bien différents.

Face aux développements des périphéries urbaines, souvent monotones et standardisées, les centres-villes sont restés des espaces d'identité, fortement imprégnés par l'histoire. Dans cet espace de forte densité se croisent rues tortueuses héritées du Moyen Âge et grandes artères de l'époque contemporaine. Ces espaces centraux ne sont pas tous prestigieux ; il existe dans de nombreux centres-villes des « taudis », délaissés par les classes aisées et investis par des populations plus modestes. Cependant, l'effort de réhabilitation mené par les municipalités est important et, la mode aidant, les centres-villes retrouvent les faveurs de populations à haut niveau de vie

Trois grandes dynamiques animent ces espaces centraux : leur vocation commerciale tente de s'affirmer partout avec le développement des voies piétonnes. Sans créer de véritable

concurrence avec les grands ensembles commerciaux des périphéries, ces voies excluent la voiture de la ville et lui (re)donnent une valeur paysagère particulière. Parallèlement, les quartiers insalubres sont réhabilités et les vieux immeubles, lorsqu'ils sont conservés, retrouvent leur splendeur d'antan. Enfin, la reconversion des espaces en friches (locaux industriels, entrepôts, etc.) permet la réalisation d'opérations immobilières diverses que l'on tente d'intégrer, avec plus ou moins de succès, à l'unité paysagère environnante.

Même si les paysages sont aujourd'hui encore très variés, ils sont de plus en plus en voie de standardisation. Face à la pression des acteurs immobiliers qui préfèrent rebâtir que réhabiliter, au développement des « artères piétonnes–tramway–magasins », et surtout à l'exclusion d'une partie de la population, l'image d'un centre-ville pluriel et typique, où se côtoient quartiers populaire et aisé, quartiers résidentiel et commercial, risque de s'atténuer.

La périphérie est par définition ce qui se trouve autour du centre. C'est dans cet espace que vivent la majorité des populations urbaines. Il est possible schématiquement de dissocier trois sous-ensembles.

– La proche banlieue (ou péricentre) est un espace en reconversion. Investi au XIX^e siècle par l'industrie, cet espace est aujourd'hui largement urbanisé. Il a souvent été comparé à un espace dégradé et, aujourd'hui encore, la présence de nombreuses friches industrielles, de terrains de sport et de cimetières lui donne un caractère qui lui est propre. Beaucoup de ces espaces péricentraux ont vu se développer le long des rocade et périphériques des centres commerciaux, des chaînes hôtelières, etc. qui rendent le paysage extrêmement monotone. D'autres ont su attirer des activités beaucoup plus dynamiques formant des paysages modernes et « high-tech » comme la Zone d'innovation et de recherche scientifique et technologique (ZIRST) de Meylan à proximité de Grenoble.

– Les banlieues plus éloignées (appelées également moyennes et grande banlieues) sont elles aussi diverses mais plusieurs éléments les caractérisent. Deux formes d'habitat s'y côtoient : les grands ensembles et les quartiers pavillonnaires. Cet espace voit se développer les zones d'activités qui récupèrent les entreprises fuyant les centres ; y sont implantés des équipements « dévoreurs » d'espaces comme les campus universitaires, gares de triage, hôpitaux, centres commerciaux, etc. Les paysages de ces banlieues offrent mille visages qui dépendent de leur âge, des couches sociales, des types d'habitat dominant. Les grands ensembles insalubres s'opposent aux quartiers pavillonnaires coquets, les cités universitaires aux grands centres commerciaux, etc.

– L'espace périurbain, enfin, est la dernière extension de la ville. Grâce à la présence de voies de communications nombreuses et régulières, il est aujourd'hui très accessible. Les populations s'y installent, recherchant un meilleur cadre de vie et un prix du foncier à leur portée. Véritable « front pionnier », il repousse les limites de la ville dans le monde rural. Le paysage urbain y est plus diffus mais se densifie au fur et à mesure que la ville progresse. Se juxtaposent alors paysages urbains et éléments du paysage agricole. La place ne manque pas et les installations d'envergure s'y développent : parcs de loisirs, technopôles, quartiers résidentiels, etc. C'est dans l'espace périurbain que se sont créées nombre de villes nouvelles. Les villes nouvelles sont apparues en France après guerre. Il s'agit d'unités urbaines créées de toutes pièces à la périphérie des grandes villes. Elles devaient servir de régulateur pour la croissance des grandes villes mais elles ont aussi représenté l'une des premières tentatives (à grande échelle) d'organisation des périphéries. Cinq villes nouvelles entourent Paris : Cergy-Pontoise, Marne-la-Vallée, Sénart, Évry et Saint-Quentin-en-Yvelines. Quatre autres sont en province : Villeneuve d'Ascq à proximité de Lille, L'Isle d'Abeau à côté de Lyon, les Rives de l'Étang de Berre près de Marseille, Le Vaudreuil pour Rouen. Conçues comme des villes à part entière et non comme de simples quartiers d'habitation, ces villes nouvelles ont souvent été qualifiées de cités dortoirs. Les bâtiments sont récents, extrêmement variés : association

d'immeubles de faible hauteur et de maisons individuelles, présence d'équipements collectifs importants et de nombreux espaces verts. Mais la particularité paysagère de ces villes réside dans l'absence de relief, ce qui les rend parfois monotones.

3. Les paysages ruraux et industriels appréhendés à travers quelques problèmes actuels

Le monde rural et le monde industriel oscillent entre crises et mutations. Concurrencés par d'autres espaces (la ville), d'autres activités (les loisirs), touchés de plein fouet par la crise, ils subissent des transformations durables et souvent irréversibles. Un nouveau paysage, la friche, illustre bien les tensions qu'ils subissent. Pourtant, face aux concurrences, des adaptations nombreuses et spectaculaires apparaissent mais la classification classique des paysages urbains et ruraux a vécu. Il est désuet aujourd'hui de tenter d'opposer le paysage du bocage à celui de l'openfield tant la réalité est diverse. De la même manière, parler de bastion industriel et de « pays noir » ne fonctionne plus. La ruralité n'est plus qu'une superposition de paysages variés — agricole, semi-urbain, forestier —, et le paysage industriel fait le grand écart entre la désolation des espaces en friches et les formes ultra-modernes des nouveaux espaces de production (les technopôles).

L'intitulé du programme propose d'appréhender ces paysages à travers quelques problèmes actuels.

-Les problèmes actuels des espaces ruraux

L'espace rural français subit de fortes mutations surtout depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le Traité de Rome de 1957 qui instaure la Politique agricole commune (PAC) impulse une dynamique nouvelle faite de course aux rendements, de mécanisation et de spécialisation des productions. L'objectif principal de l'agriculture française est de passer de la logique de l'autoconsommation à celle du rendement et de l'intégration au marché. Cette orientation productiviste est lourde de conséquences. La course aux rendements libère de nombreux bras et le trop-plein des campagnes se déverse vers les villes. La crainte de la pénurie fait place à la hantise des surplus. Ainsi, l'exode rural et le « gel » des terres sont les expressions les plus spectaculaires des mutations du monde rural.

Conjointement à ces phénomènes, l'espace que l'on associe classiquement à l'agriculture a été conquis par d'autres acteurs et d'autres pratiques. L'équilibre classique ville-campagne, qui prévalait autrefois, est aujourd'hui modifié. La frontière est de plus en plus floue et l'on distingue parfois difficilement ce qui est rural de ce qui est urbain. L'extension des villes, abordée dans le chapitre précédent, en est la cause essentielle. Par cercles concentriques, les villes repoussent constamment le monde rural. Ce grignotage est aujourd'hui accéléré par le phénomène de *rurbanisation* (implantation d'urbains dans les zones rurales) qui a tendance à croître sous le coup de la pression foncière des villes et du développement des réseaux de transport. Ce phénomène entraîne une mutation majeure : les agriculteurs sont devenus minoritaires dans les campagnes et se posent la question de l'avenir des sociétés paysannes. Parcouru de migrations pendulaires, « mité » par les excroissances urbaines, délaissé en certains endroits par les agriculteurs, reconquis par de nouveaux acteurs, l'espace rural propose aujourd'hui des paysages qui balancent entre tradition et modernité.

-Des paysages ruraux en recomposition

Une image un peu idéale a longtemps dépeint l'agriculteur comme étant le « jardinier » de la campagne. Grâce à lui, la France possédait une gamme variée de paysages ruraux typiques faite de champs, de petits villages et de haies. Cette vision de « carte postale » n'est plus aussi

pertinente aujourd'hui tant les paysages ruraux traditionnels constitués des seuls systèmes agraires se font rares.

Les quelques paysages ruraux véritablement agricoles sont aujourd'hui ceux où la production est spécialisée. Les grandes plaines céréalières, les systèmes viticoles, horticolaes ou fruitiers s'étalent à perte de vue et créent d'immenses paysages lisses où l'uniformité prédomine. À peine peut-on distinguer, çà et là, quelques ruptures paysagères : une route, un hangar, etc. Cette spécialisation à outrance marque la fin de la diversité du paysage rural. Les remembrements ont fait disparaître la petite taille, les bocages sont en recul, les haies sont arrachées, etc. Il ne reste guère que les régions spécialisées dans l'élevage (notamment extensif) et celles de la polyculture traditionnelle qui réussissent à préserver l'image traditionnelle du paysage rural agricole.

L'influence de la ville est très importante. L'impact de la périurbanisation se fait sentir et des fronts urbains discontinus se développent. La campagne est rattrapée puis engloutie par la ville. Cette évolution crée un paysage caractéristique, le mitage. Celui-ci est très souvent observé dans les manuels scolaires notamment par l'analyse de cartes IGN d'un même lieu à deux époques différentes.

Les pratiques touristiques, elles aussi, jouent un rôle dans l'apparition de paysages ruraux particuliers. Les touristes, en effet, s'intéressent à deux espaces habituellement délaissés par l'agriculture : le littoral et la montagne. Là aussi, les paysages créés sont fortement imprégnés d'urbanité (exemple de la station, qu'elle soit littorale ou de montagne).

La dernière évolution paysagère notable concerne l'abandon d'une partie des espaces ruraux par les hommes et les activités. Avec le dépeuplement des campagnes et, surtout, l'obligation qui est celle des agriculteurs de mettre en jachère leurs terres pour limiter les excédents (réforme de la PAC en 1992), la friche et la forêt redeviennent des paysages majeurs de la France rurale.

Les paysages ruraux sont aujourd'hui en recomposition. La société paysanne laisse la place à d'autres demandes sociales et les paysages perdent leur caractère en s'uniformisant. Pourtant, une prise de conscience semble se manifester. La volonté nouvelle serait de préserver les éléments structurants traditionnels du paysage rural qui sont de véritables symboles de l'image de la France (à l'étranger notamment). Pour autant, peut-on vraiment croire qu'il soit possible de « muséifier » le monde rural et d'éviter les mutations en cours ? Cela semble peu probable, surtout lorsque l'on assiste, comme le rappellent Felix Damette et Jacques Scheibling, à

une disparition progressive de l'opposition millénaire entre la ville et la campagne. (Felix Damette et Jacques Scheibling, *La France. Permanences et mutations*, Hachette 1995)

-Les problèmes et dynamiques actuels des espaces industriels

Jusqu'au début des années 1970, il était relativement facile de décrire l'organisation de l'espace industriel. Depuis lors, sa structure est devenue plus complexe et plus nuancée. Cet espace est en pleine évolution et se réorganise. Les anciennes structures ont subi une crise sans précédent, mais, parallèlement, une nouvelle industrie, axée sur la haute technologie et l'information, se développe. La cause principale de cette évolution n'a rien de nouveau : il s'agit du phénomène de désindustrialisation. Ce phénomène est aujourd'hui renforcé par les crises énergétiques et la concurrence des nouvelles localisations tant sur le plan national qu'au niveau mondial (phénomène des délocalisations).

Les régions industrielles sont en déclin. Il s'agit tout à la fois des régions issues de la première Révolution industrielle (le Nord, la Lorraine, la région stéphanoise), ayant tiré leurs richesses du charbon, de la sidérurgie et du textile, et des régions d'industries plus récentes axées notamment sur la production de biens de consommation. L'épuisement des ressources, le manque de réactivité du patronat, la faiblesse des investissements qui ont fait vieillir plus que

de raison l'outil de production et, bien sûr, les concurrences des pays à faible coût de main-d'œuvre sont les causes essentielles de ce déclin. Il faut préciser que la Chine, Taiwan ou la Pologne ne sont pas les seuls à mettre en péril certaines de nos régions industrielles. Il y a, à l'intérieur du territoire national, des phénomènes de redistribution des activités vers des espaces plus « propices » comme les littoraux qui nuisent aux régions industrielles originelles. À cet égard, Dunkerque fait figure de symbole d'une redistribution de l'industrie vers le littoral (favorisée il est vrai par des incitations fiscales). On parle alors de littoralisation de l'industrie. Notons que l'exemple dunkerquois est repris dans la plupart des manuels des premier et second degrés. Au final, se développent dans les régions industrielles en crise de nombreuses friches industrielles et des quartiers ouvriers insalubres qu'il faut réhabiliter. À côté des espaces en crise, il existe de nombreuses dynamiques spatiales impulsées par l'industrie. C'est en ville que s'épanouissent aujourd'hui les industries modernes. Les activités de haute technologie ont besoin d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, d'une dynamique de recherche et d'ingénierie. Ce phénomène dit de « métropolisation » est observable dans toutes les grandes villes françaises. Il est l'expression d'un fonctionnement en réseaux des activités et des informations, de plus en plus décisif à l'échelle nationale comme à l'échelle mondiale. Afin de donner un cadre spatial à ces industries, les municipalités se dotent de technopôles ; ce sont des parcs industriels où se concentrent activités de production et de recherche liées aux hautes technologies (Sophia Antipolis entre Nice et Cannes est le technopôle le plus fréquemment cité). Précisons enfin que la France est une grande puissance industrielle. En 2002, elle occupait le 2^e rang en Europe et le 4^e dans le monde (derrière les États-Unis, le Japon et l'Allemagne). Elle dispose d'une gamme industrielle large et performante à l'image de Michelin, Peugeot-Citroën (PSA) ou Sanofi-Aventis ?. On ne saurait donc résumer les problèmes et dynamiques de l'industrie française aux seuls friches industrielles et technopôles.

- Des paysages industriels en voies de banalisation ?

L'industrie a longtemps créé des paysages spécifiques caractérisés par les « cathédrales industrielles ». Ces grands ensembles aux hautes cheminées, ces immenses ateliers cernés par les voies de chemin de fer ne reflètent plus la réalité des paysages industriels. Les nouveaux paysages sont beaucoup plus discrets et diffus.

Les paysages de friches industrielles sont très répandus. Paysages de désolation, ils symbolisent l'échec d'une région et véhiculent une image de marque désastreuse. Des opérations de réhabilitation tentent de redonner une nouvelle vie aux bâtiments du passé (musée, salle d'exposition, pépinières d'entreprises, etc.). Il y a ici une volonté de reconquérir un paysage mais n'exagérons pas l'effet de ces réhabilitations tant le volume en reste faible. Ces friches réhabilitées sont généralement localisées en centre-ville ou à proximité de voies de communication majeures.

Les nouveaux paysages industriels, technopôles et autres, sont tous accolés à la ville et, très souvent, à proximité des axes routiers. Ils se distinguent fortement des anciennes cathédrales industrielles. Yves Gervaise, Bernard Quirin et Elizabeth Crémieu précisent qu'ils ont justement pour caractéristique essentielle d'avoir perdu leurs caractères spécifiques. Mis à part les centrales nucléaires, rares sont les exemples de construction de grandes usines comme cela se faisait jusqu'aux années soixante-dix. [...]. Les usines sont désormais de taille plus modeste, dans des bâtiments banalisés et en général dispersés dans les villes petites et moyennes. [...] Dans ces zones industrielles se juxtaposent en réalité davantage de fonctions tertiaires, entrepôts, établissements de gros, que d'activités manufacturières proprement dites. (D'après Yves Gervaise, Bernard Quirin et Elizabeth Crémieu, *Le Nouvel espace économique français*, PUF 1996)

Les nouveaux paysages industriels n'ont donc plus véritablement de singularité, alors que se généralisent aujourd'hui des paysages fortement marqués par les activités tertiaires.

4. Commerce, service, tourisme et loisirs à travers l'évolution récente des paysages

-Quelques rappels

Activités essentielles de l'économie française, le commerce, les services, le tourisme et les loisirs sont également des facteurs importants dans l'organisation et la structuration du territoire. Ils sont à l'origine de la création de paysages originaux et relativement récents. Ces activités appartiennent toutes au secteur tertiaire (secteur d'activité qui englobe l'ensemble des activités transactionnelles). Elles se distinguent donc des secteurs primaire (agriculture) et secondaire (industrie).

Le commerce est l'ensemble des opérations d'échanges de marchandises. Les structures et les formes des entreprises commerciales sont très diverses. Du commerce de détail au commerce de gros, du panier à la palette, il existe aujourd'hui plus de 400 000 établissements, et chaque structure impose son type d'implantation dans l'espace et un paysage à part. Au-delà du simple bâtiment, le commerce a fait naître nombre de lieux spécialisés comme les ports, entrepôts, parkings, etc.

Les services regroupent l'ensemble des activités du secteur tertiaire consistant en des prestations pour des entreprises, des collectivités publiques ou des particuliers. Roger Brunet précise que les services diffèrent des commerces en ce sens qu'ils ne transfèrent pas une marchandise, mais un savoir et un travail (Roger Brunet, *Les Mots de la géographie, op. cit.*). On distingue les *services marchands* (ceux des professions libérales, des spectacles, des hôpitaux, des activités de conseil, gestion, publicité) des *services non marchands* (écoles, bibliothèques, police, administration, action sociale).

Le tourisme, lui, apparaît plutôt comme un système regroupant des acteurs, des pratiques et des lieux et qui a pour objectif de permettre aux individus de se déplacer pour leur récréation (se reposer, jouer, découvrir) hors de leur lieu de vie habituel, en allant habiter temporairement d'autres lieux. Le loisir est pour sa part une forme de récréation mais beaucoup plus ponctuelle.

Le tertiaire est aujourd'hui présent sur tout le territoire. Ces activités sont au service de l'ensemble de la population. Les élèves sont donc pour leur grande majorité en contact avec des paysages modelés par les activités tertiaires. Il faudra donc, comme le précisent les Instructions officielles, les y sensibiliser en analysant quelques paysages à proximité de leur lieu de vie.

Une précaution importante est à prendre cependant. Rares sont les paysages entièrement tertiariés (quelques zones commerciales ou bien des lieux touristiques fermés, tel un parc d'attractions). Le paysage du tertiaire repose sur un socle urbain ou rural plus ou moins prédominant.

-Commerce et paysage commercial

Présent sur l'ensemble du territoire, le commerce n'imprime pas sa marque de manière uniforme sur la totalité des espaces. Dans les zones rurales, le déclin démographique, ajouté à l'exode rural, a fait fortement chuter la clientèle et nombre de commerces traditionnels de proximité ont disparu. La disparition de ces commerces qui accompagne celle des services traditionnels (poste, école, etc.) est souvent synonyme de déclin irrémédiable pour ces communes. Cette évolution s'observe surtout dans « l'espace rural profond » mais pas seulement. Yves Gervaise écrit :

Les commerces de base sont menacés et pas seulement dans les régions soumises au phénomène de désertification. Dans les espaces ruraux intermédiaires entre le rural profond en voie de désertification et les espaces périurbains, une double recomposition se produit :

- celle des activités, les fonctions commerciales étant partiellement remplacées par des fonctions tertiaires plus générales, elles-mêmes fragiles – agences bancaires, services médicaux ou sociaux – ;

- celle des aires de chalandise et des flux qui les structurent, au profit des formes modernes de distribution établies à la périphérie des villes petites et moyennes. (D'après Yves Gervaise, Bernard Quirin et Elizabeth Crémieu, *Le Nouvel espace économique français, op. cit.*)

L'espace urbain est donc aujourd'hui, comme il l'a toujours été, le champ privilégié du commerce. Les structures qui s'y développent sont parfois spectaculaires et créent des paysages singuliers.

Les commerces des centres-villes connaissent une crise relative due à la diminution de leur fréquentation. Fortement concurrencés par les grands ensembles commerciaux en périphérie, d'accès de plus en plus difficile (voies piétonnes, couloirs de bus, tramway, insuffisance du nombre de parkings, etc.), beaucoup de centres semblent avoir perdu de leur vitalité. Mais les investissements des municipalités sont importants pour tenter de maintenir des équipements de qualité et retrouver ainsi de nouvelles dynamiques.

La périphérie est aujourd'hui le lieu d'expression privilégié du commerce dans ses formes les plus récentes : la grande surface et le centre commercial, qui sont dévoreurs d'espace — certains centres commerciaux ont une superficie au sol supérieure à 40 hectares. La périphérie représente le lieu idéal d'implantation de ces commerces : terrain à prix raisonnable, contraintes urbanistiques faibles, voies (routes, autoroutes) et nœuds (échangeurs, ronds-points) de communication drainant les populations urbaines, etc. La priorité de ces commerces est la fonctionnalité : les bâtiments ne sont rien d'autre que de grandes structures métal-béton ouvertes sur des parkings géants qui ont parfois plusieurs niveaux. Le client, toujours pressé, ne doit pas perdre de temps et accéder au produit le plus rapidement possible. L'impact sur le paysage est énorme. Là où existaient, il y a quelques années encore, des paysages ruraux typiques, se sont érigés des mastodontes de la consommation.

Les logiques architecturales retenues et la généralisation des grandes enseignes entraînent une uniformisation des paysages en périphérie de nos villes.

-Service et paysage

Résultant d'une mutation des structures économiques et sociales, les services ont pris le relais des secteurs agricoles et industriels. Là aussi, une dichotomie est apparue entre l'espace urbain et l'espace rural.

La ville est le domaine de prédilection du développement des services. Historiquement, la ville a toujours concentré la majeure partie des services décisionnels (politique, administratif et économique) et cette logique de concentration est encore valable aujourd'hui malgré les efforts de décentralisation. À cet égard, l'exemple de Paris est révélateur puisque la capitale concentre la majorité des sièges sociaux des grandes entreprises et la plupart des services administratifs d'État. Quelques chiffres illustrent cette tendance : Paris et la région Île-de-France accueillent un tiers des étudiants français, les deux tiers des chercheurs ; 90 % des 500 plus grandes banques y ont leur siège social.

Une distribution simple, fonctionnant selon un modèle circulaire, se développe dans les grandes villes. Bernard Braun et Francis Collignon rappellent son fonctionnement :

Le noyau central comprend : les services administratifs publics, les établissements d'enseignement les plus anciens, les cabinets des médecins spécialistes, les grandes succursales des banques et des assurances, les services aux entreprises, les commerces non alimentaires, les restaurants, les bars, les cinémas, les théâtres...

Une première zone périphérique comprend le plus souvent les zones résidentielles de la ville-centre ainsi que la première couronne de la banlieue. L'enseignement est représenté par les collèges et les lycées les plus récents ; [...] Les autres activités sont peu présentes à cause de la proximité et de la concurrence de l'hypercentre.

Une deuxième couronne correspond à l'avancée des agglomérations sur les espaces ruraux au cours des 30 dernières années. L'enseignement est assuré par un ou plusieurs campus universitaires, plus un technopôle. Le CHU est également présent dans ce troisième espace. [...]

Une troisième couronne où le caractère rural est encore dominant, comprend des zones de loisirs [...]. (D'après Bernard Braun et Francis Collignon, *La France en fiches*, Bréal, 2000) En zone rurale, la tendance est plutôt celle d'une disparition progressive des activités de service. Les postes et les écoles ferment, les médecins de campagne sont de plus en plus rares. Ce déséquipement s'accroît à mesure qu'on entre dans le rural profond. Il est d'ailleurs l'une des expressions de la désertification des campagnes. Si la tendance se poursuit, notre territoire risque de se fractionner. Vont alors se renforcer des zones isolées et marginalisées, à l'écart de la dynamique économique et sociale. Il faut donc trouver des solutions pour que, principalement dans les communes de moins de 1 000 habitants, des services de proximité puissent subsister, condition, à terme, sine qua non de la survie des petites communes. Les services « s'épanouissent » dans les paysages urbains. Leur influence reste cependant plus modérée que celle de certaines activités commerciales. Le tourisme, en revanche, offre des paysages fortement marqués par son empreinte.

-Tourisme et paysages : entre utilisation et préservation

L'analyse à l'échelle de ces paysages est une évidence tant notre pays semble prédisposé à accueillir les touristes. La France est d'ailleurs le pays le plus touristique au monde. Le territoire a accueilli près de 77 millions de touristes étrangers en 2008 (dont une grande majorité d'Européens), soit 11 % du total mondial devant, entre autres, l'Espagne, les États-Unis et l'Italie.

De nombreux facteurs renforcent les potentialités touristiques du pays. La France possède de nombreux avantages « géographiques » : une grande variété des milieux physiques ainsi qu'une gamme climatique très large lui permettent de proposer des activités touristiques en tout lieux et toute saison ; elle dispose de paysages extrêmement riches (naturels, historiques, etc.) ; elle est en position de carrefour entre l'Europe du Nord et celle du Sud à proximité des grands centres de peuplements européens.

Il est impossible de dresser ici un inventaire exhaustif de tous les paysages touristiques.

Schématiquement, nous pouvons retenir quatre espaces touristiques correspondant à quatre types de paysages : le littoral, la montagne, la ville et les parcs de loisirs.

– Les espaces touristiques littoraux sont d'une grande variété. Ils peuvent être peuplés de façon quasi continue, proposant un tourisme de masse — Méditerranée, Bretagne, Languedoc-Roussillon — ou bien de faible densité — Corse, Aquitaine, Cotentin, etc., avec un tourisme plus diffus. Le littoral méditerranéen est certainement le plus marqué par l'empreinte du tourisme. La Côte d'Azur est aujourd'hui un front continu d'urbanisation. Les petits villages traditionnels côtoient les villes plus importantes. Ce littoral propose un paysage fortement marqué par l'urbanité. La bétonisation est générale, sur plusieurs kilomètres de profondeur (plage-promenade-immeubles de standing et grands hôtels-immeubles et résidences standards-villas de luxe sur les contreforts). Avec l'aménagement de la côte du Languedoc-Roussillon au début des années 1960 par l'Etat, la bétonisation a voulu être évitée. Sur un littoral peu densément peuplé, des stations ont été érigées de manière discontinue (séparées par des espaces naturels). La forme architecturale est cependant particulière, les immeubles sont imposants et ont parfois des formes pyramidales (comme à

La Grande-Motte) et toutes ces stations fonctionnent sur le modèle des marinas (port de plaisance–chaussée–immeubles). Les littoraux de l'Atlantique et de la mer du Nord sont moins marqués et certainement mieux préservés : les paysages sont plus naturels qu'ailleurs. La mer n'est pas seule à attirer les touristes : l'arrière-pays séduit également une clientèle familiale.

– À côté du littoral, la montagne constitue la deuxième grande conquête du tourisme et des loisirs. Longtemps espace répulsif, la montagne s'ouvre au XIX^e siècle à de nouvelles pratiques sportives (alpinisme). La montagne est aujourd'hui l'espace du ski (dans les Alpes et les Pyrénées) et de la randonnée (toutes les montagnes). Le développement des sports d'hiver a donné naissance à des stations implantées directement sur les versants (stations dites « intégrées » ou de « troisième génération ») comme La Plagne ou Courchevel. Ces stations créent des paysages qui ressemblent aux stations balnéaires de type marina où la mer serait remplacée par la pente et la neige (certaines stations de ski intégrées ont été dessinées par les architectes qui ont créé les stations du littoral languedocien). L'impact du bâti sur les paysages montagnards est cependant moins important que sur le littoral. La succession de versants et de vallées rend les installations touristiques beaucoup plus ponctuelles. De plus, si l'on excepte les stations de troisième génération créées souvent ex nihilo, les infrastructures touristiques se fondent dans les noyaux urbains existants (villes et villages de fond de vallée ou de mi-pente). Par ailleurs, le tourisme « vert » (pratiques sportives diverses, thermalisme, découverte, etc.) trouve dans les montagnes, surtout les petites et moyennes, un espace de choix. Il permet en outre de revitaliser certaines zones marginalisées. L'impact des pratiques associées au tourisme vert reste cependant limité au niveau paysager.

– Le tourisme s'exprime également en milieu urbain : Paris n'est-elle pas le premier espace touristique français avec la visite de près de 10 millions de touristes chaque année ? Les villes ont toujours été des centres touristiques majeurs. Espace culturel, historique, commercial, économique, la ville est en effet dotée de nombreux atouts. Cependant, en dehors d'aménagements ponctuels (hôtels, musées, etc.), les paysages touristiques de la ville sont avant tout des paysages urbains. Et il n'y a guère que quelques quartiers situés dans les centres-villes qui puissent prétendre au statut de paysage urbain touristique à part entière (très souvent, il s'agit du quartier historique).

– Dernier espace touristique majeur à l'origine de paysages touristiques singuliers, les parcs de loisirs. Véritables milieux fermés, ils sont à l'origine de la création de « paysages thématiques » souvent factices (le village gaulois du parc Astérix, le château féérique de Disneyland). Leur localisation dépend tout autant de la proximité de grands foyers de peuplement que du cadre naturel. Ces unités touristiques sont construites en totale rupture avec les paysages environnants. De plus, l'implantation d'un parc de loisirs, quelle que soit sa taille, entraîne la mise en place d'une vraie dynamique urbaine (créations d'hébergements, d'axes routiers ou ferroviaires : une gare TGV a été créée à Marne-la-Vallée à proximité directe du parc Disneyland).

Parler de paysage touristique reste cependant ambigu tant il est difficile de savoir si le tourisme crée des paysages ou bien s'il se sert des paysages pour exister. Les parcs de loisirs sont certainement les seuls paysages véritablement créés par et pour le tourisme. Les autres formes d'exploitation touristique utilisent les paysages originels comme des supports de promotion (on parle d'image touristique). Ces supports paysagers sont essentiels mais le tourisme de masse en a dégradé certains. D'après Yves Gervaise, Bernard Quirin et Elizabeth Crémieu, il est possible de distinguer trois types d'espaces en fonction de la charge touristique supportée :

– Ceux que le tourisme ne perturbe pas encore : campagnes, montagne moyenne, littoraux non aménagés, lieux de mémoire, paysages, sites du tourisme technologique.

– Ceux dont l’environnement est déjà « atteint » par l’industrie touristique, mais dont les modifications structurelles ne constituent pas un préjudice grave : parcs de loisirs, quartiers historiques des villes, certains littoraux [...].

– Ceux sur lesquels les dégradations écologiques de toute nature ont atteint un degré de saturation tel que les nuisances demeurent quasi définitives ; elles témoignent d’une surconsommation touristique qui a conduit à des points de non-retour : littoral de la Côte d’Azur, stations de haute montagne, monuments à fréquentation intense (Notre-Dame de Paris, château de Versailles, centre Beaubourg, Mont-Saint-Michel). La surcharge spatiale peut mettre en cause à son tour l’identité même du milieu culturel. (Yves Gervaise, Bernard Quirin et Elizabeth Crémieu, *Le Nouvel espace économique français, op. cit.*)

Le défi actuel des différents acteurs du tourisme est de réussir à préserver les paysages touristiques en évitant les erreurs du passé. La prise de conscience des pouvoirs publics a été tardive mais aujourd’hui un arsenal législatif (Parcs régionaux et nationaux, loi littoral, loi montagne, etc.) permet, si ce n’est de préserver, du moins de combiner l’aménagement, la protection et la mise en valeur des espaces touristiques.